

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1067

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 20**

À la vingt-deuxième ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« m/m »

les mots :

« masse/masse ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.